



## Compte rendu, Réunion de bureau. Section " Remise en Forme " du CSAR du jeudi 24Avril 2021

**Présents** : Pascal BALLETT, Catherine REGNIER, Eric GLAPPIER, Thierry VIAS, Laurence BARROU, Jean Luc DUBREUIL, Joël MOREAU, Thierry PAJAUD, Catherine GIOSA, Jean Paul RASPIC.

**Invité** : Jean François DUROUDIER

**Excusés** : Marc CLEMENDOT, Jean-Yves JAKUBOWSKI, Patricia LANCEREAU, Jean-Henry LUIGGI,

Début de séance 10h30

Réunion réalisée dans le strict respect des règles sanitaires en cours, les personnes éloignées de plus de 10 km ne pouvaient pas participer.

### ➤ **Introduction du responsable de section**

La crise sanitaire et les restrictions associées font que l'activité de la section est réduite à néant. Cette réunion a donc pour principal but, une reprise de contact des membres du bureau et d'échanger sur les conditions d'une éventuelle reprise la saison prochaine.

### ➤ **Adhésions de la saison prochaine**

Les membres du bureau conviennent que les adhérents cette saison n'ont pas eu la possibilité de pratiquer et que certaines personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion car en période de COVID. Il est donc acté par le bureau de réduire au strict minimum le coût des adhésions pour les anciens adhérents.

#### **Trois configurations :**

- Nouveaux adhérents pour la saison 2021/2022  
=> adhésion normale, 80€
- Adhérent la saison 2020/2021 : l'adhésion doit être réduite au strict minimum  
=> coût de la licence (assurance) + frais fixes, ex : ménage...ces frais sont à étudier par le trésorier => estimation de l'adhésion annuelle : 25 à 30 €
- Adhérent la saison 2019/2020 n'ayant pas repris du fait de la COVID  
=> 55 € soit la même réduction que réalisée pour la saison 2020/2021.

Les débuts de saison sont énergivores pour les membres du bureau, les permanences obligent à une présence importante, il convient de trouver une solution satisfaisant le plus grand nombre.

Eric précise que depuis deux saisons, toutes les personnes souhaitant adhérer l'ont

fait et donc que la liste limitant le nombre d'adhérents n'a plus vraiment de sens. Les permanences seront organisées de la façon suivante :

- Les mardis et mercredis de 17h à 19h
- Les mercredis et samedis de 10h à 12h

Afin de limiter la problématique des certificats médicaux, Eric enverra un courriel aux personnes ayant besoin de renouveler leurs CM.

Eric informe que seuls les dossiers complets doivent être pris en compte et qu'il convient d'être vigilant quant aux dates des chèques de cautions. Les dossiers incomplets, quelle qu'en soit la raison, doivent être systématiquement refusés.

### **Point trésorerie**

Jean Paul (trésorier) informe les membres du bureau de la situation financière de la section. La saison ayant été réduite à néant par la crise sanitaire (investissement, repas), les dépenses ont été moindres, la situation financière est donc saine.

### ➤ **Commission Matériel**

#### **Investissements**

La salle est globalement bien pourvue en matériel, le revêtement de sol de la zone de musculation donne entière satisfaction, il est proposé de compléter le revêtement sur toute la surface de la salle. Un dossier de subvention à cet effet a été constitué par Jean François.

Lors de la dernière réunion il avait été demandé à Eric de se renseigner pour le remplacement de la machine de développés couchés guidées. Une éventuelle reprise semble compliquée sauf à perdre une somme non négligeable. Une réflexion sera donc à mener, l'achat d'une cage multifonctions ou d'un autre développé couché.

### ➤ **Questions diverses**

Le repas de convivialité des membres du bureau initialement prévu le 6 novembre n'a pas pu se faire. Dès que les conditions seront réunies ce repas est souhaitable.

Il est demandé à Eric la possibilité de reprendre les cours de stretching en plein air. Eric doit se renseigner sur les contraintes liées à la COVID, si c'est réalisable, il propose d'organiser les cours le mardi en fin d'après-midi. L'espace vert situé derrière la salle de sport de St Yrieix est plan et assez grand pour accueillir les personnes tout en respectant la distanciation physique. Dès que possible, il informera les pratiquants de stretching.

Fin de réunion 11h45

Eric GLAPPIER

